



F É D É R A T I O N
W A L L O N I E - B R U X E L L E S

Commission d'aide
à la bande dessinée

Bilan 2014

Fédération Wallonie-Bruxelles
Service général des Lettres et du Livre
Boulevard Léopold II 44 – 1080 Bruxelles
www.lettresetlivre.cfwb.be
www.bandedessinee.cfwb.be
www.culture.be

1. PRESENTATION

La Commission d'aide à la bande dessinée est une instance d'avis du secteur culturel de la Fédération Wallonie-Bruxelles, fondée en 2007.

La Commission a pour mission de rendre des avis sur la politique générale de soutien des pouvoirs publics concernant la bande dessinée et plus particulièrement sur des projets, dans l'ordre des priorités suivantes :

° l'octroi de bourses à des jeunes auteurs francophones, dessinateurs ou scénaristes ;

° l'aide à l'édition d'ouvrages de bande dessinée de création ;

° l'aide à la traduction d'oeuvres significatives et importantes de la création belge francophone en bande dessinée;

° l'aide à la réédition d'oeuvres patrimoniales de la bande dessinée ;

° le soutien à la mise sur pied ou à la réalisation d'un ou de plusieurs festivals par an consacrés à la mise en valeur de la recherche ou de la création en bande dessinée.

La Commission peut également proposer un soutien ponctuel ciblé et non renouvelable à une manifestation promotionnelle de la BD " grand public " .

2. COMPOSITION DE LA COMMISSION

La Commission se compose de onze membres effectifs avec voix délibérative, nommés par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

1° professionnels exerçant en tout ou en partie l'activité d'auteur de bandes dessinées:

M. Claude RENARD ; en plus de son propre travail de création en bande dessinée, graphisme et scénographie, il a été longtemps professeur de bande dessinée à l'ESA St-Luc de Bruxelles et a formé de nombreux auteurs. Il assure la présidence de la Commission.

Dominique GOBLET est auteure de bande dessinée de création. Elle travaille généralement pour l'Association FREMOK. Elle se consacre aussi à un travail plastique destiné à être exposé. Elle assure la vice-présidence de la Commission.

2° professionnel du secteur de la bande dessinée dont l'activité consiste en tout ou en partie en la critique de bandes dessinées:

Thierry BELLEFROID ; *auteur de plusieurs essais sur la bande dessinée, il tient une chronique régulière à la radio et anime une émission littéraire à la télévision (RTBF).*

3° experts justifiant d'une compétence ou d'une expérience en bande dessinée:

Denis LARUE *est auteur et professeur à l'atelier de bande dessinée de l'Institut St-Luc de Bruxelles*

Frédéric PAQUES *est Docteur en histoire de l'art et archéologie spécialisé en bande dessinée. Il est actif au sein de la bibliothèque provinciale de Liège « Les Chiroux » et enseigne à l'Université de Liège.*

YVES LECLERCQ *fait partie du département culturel de la Province de Liège et s'investit en faveur de la bande dessinée. Il est également auteur-scénariste.*

4° représentant d'organisation représentative d'utilisateurs agréée:

Tanguy ROOSEN *est responsable des affaires juridiques de la SACD-SACM.*

5° représentants de tendances idéologiques et philosophiques :

M. Eric WARNAUTS (CDH) *pratique la bande dessinée depuis plus de trente ans et compte une quarantaine d'albums à son actif. Il enseigne la bande dessinée à l'Institut St-Luc de Liège.*

M. Bernard FINCOEUR (ECOLO) *est impliqué dans le secteur culturel. Il est intéressé par les nouvelles approches graphiques et narratives de la bande dessinée et par le soutien aux jeunes auteurs*

M. Fabrice PREYAT (PS) *est chercheur qualifié à la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université libre de Bruxelles .*

Roland ROSOUX (MR) *est Conseiller-Expert auprès du Service public fédéral des finances. Il est "un amateur critique et passionné de bande dessinée, défenseur des artistes en général, et des auteurs en particulier"*

Secrétaire :

Bruno MERCKX *est Attaché au Service général des Lettres et du Livre et responsable du service BD et littérature jeunesse*

Représentant de l'Administration générale de la Culture :

Martine GARSOU *est Directrice générale adjointe du Service général des Lettres et du Livre.*

Représentant de l'Inspection générale de la Culture :

M. Georges PETERS,

Admis à la retraite, M. Peters est remplacé en 2015 par Mme Catherine STILMANT

La Commission accueille régulièrement M. Jean-Marie DERSCHEID en tant qu'expert invité (sans droit de vote).

Les réunions de la Commission ont eu lieu les 12 février, 23 mai et 19 septembre 2014.

Les dates de ces réunions ont été fixées en fonction du nombre de dossiers introduits pour les quatre échéances de l'année (30 janvier, 30 avril, 30 juillet, et 30 août).

3. BUDGET, DOSSIERS

Le budget du Service général des Lettres et du Livre pour l'aide au secteur de la bande dessinée de création était de 132.000€ en 2014 (132.000€ en 2013, 134.000 euros en 2012, 141.000€ en 2011, 132.000 en 2010) ;

Pour postuler, les candidats se présentent, développent les grands axes de leur projet et offrent un aperçu de leurs planches. Les éditeurs présentent également leur plan financier.

Les candidats fournissent 3 exemplaires du dossier sur support papier ainsi qu'une copie numérique. Auteurs et éditeurs organisent leur dossier librement : la qualité de la présentation est prise en compte dans l'appréciation du projet.

En 2014, la Commission a examiné 39 dossiers de candidature, dont 22 ont reçu un avis positif, soit un taux d'acceptation de 56,4 %.

19 projets déposés par les auteurs, 11 projets retenus (57.8%)
20 projets déposés par les éditeurs et organisateurs, 11 projets retenus (55%).

Après examen, toutes les propositions de la Commission sont transmises à la Ministre de la Culture. Madame la Ministre a décidé d'accorder une subvention à tous les projets qui avaient reçu un avis favorable de la Commission¹.

¹ En 2014, Madame la Ministre de la Culture a également accordé un soutien en bande dessinée aux opérateurs suivants : Académie des Beaux-Arts de Liège et asbl BD Fly (1.000€) et asbl Grande Ourse, Andenne (1500€).

Dans ses avis, la Commission porte son attention particulière aux travaux caractérisés par l'ambition, l'originalité, la recherche graphique, par l'intégrité du discours proposé, par la nouveauté des thèmes traités.

4. LE SOUTIEN AUX AUTEURS

Les bourses de soutien accordées aux auteurs après avis favorable de la Commission relèvent de cinq catégories.

Bourse de découverte (3.500€).

La bourse est destinée à encourager de nouveaux talents. Elle ne peut être obtenue qu'une seule fois pour un même domaine de création.

3 lauréats (10.500€)

Colline GUERID
Projet « Baba Yaga »

Dimitrios MASTOROS
Projet : « Exarcheia »

Klaus ROTTEN
Projet : « Tingling »

Bourse d'aide au développement de projets (de 2.500€ à 3.500€).

6 lauréats (19.500€)

Marc-Renier WARNAUTS et Pascal NOTTET (RASCAL) (3.500€ et 2.500€)
« Le roi tatoué »

Fabien GROLLEAU et Jérémie ROYER (2.500€)
« Sur les ailes du monde »

Dimitri PIOT (2.500€)
« Jizamourai »

Jérôme PUISGROS-PUIGENER (2.500€)
« Orages »

Eleonore WARE (2.500€)
« Le château de Jehay »

WOUTERS Nicolas (3.500€)
« Totem »

Bourse de création (9.000€). Cette bourse est destinée à des talents confirmés. Elle leur permet de dégager le temps nécessaire à l'accomplissement de leur projet.

2 lauréats (18.000€)

Vincent FORTEMPS
« Habité »

Eric LAMBE et Philippe de PIERPONT
« Paysage après la bataille »

Une fois l'an, une bourse de congé sabbatique (25.000€) peut être accordée à un auteur qui dispose déjà d'une oeuvre et qui propose un projet éditorial personnel d'envergure.
En 2014, aucun candidat à la bourse n'a été retenu. Un projet a toutefois été considéré comme d'une certaine ampleur et sélectionné pour une aide à la création.

5. LE SOUTIEN A L'EDITION

Editions Le Frémok asbl
rue de l'instruction 51 1050 Bruxelles

« Les animaux de distance » par Paz BOIRA
Proposition : 3.500€

« Plus si entente » de Dominique GOBLET et Kai PFEIFFER
Proposition : 8.000€

Editions de la 5e couche
Rue Dautzenberg, 27 1050 Bruxelles
« Les gris colorés » de Victor HUSSENOT
Proposition : 1.322€

Editions Coiffeurs pour Dames

Rue d'Alost, 7-11 1000 Bruxelles

« Les carnets d'un aventurier de l'ordinaire » de Philippe SADZOT(Fifi)

Proposition : 1.683€

Les Impressions nouvelles

Avenue Albert 84 1190 Bruxelles

Recueil des œuvres de Jimmy BEAULIEU

Proposition : 2.880€

Jean Guichon éditions

Edition du fanzine « Le Loyer»

Proposition : 891 €

Editions Les Détails / Loïc GAUME

« Des inventaires »

Proposition : 1.700€

Maison du Rock asbl

30, rue L. de Koninck4000 Liège

« La gazette du rock » (soutien à 2 numéros)

Proposition : 2.150€

Aide à la traduction**Editions Zavod Vigevageknjige**

Na Produ, 26 à SI 2391 PREVALJE (Slovénie)

Traduction de « Faire semblant c'est mentir » de D. Goblet

Proposition : 2.000€

6. AIDE A L'ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS**Tête à Tête asbl**

Avenue Molière 2B1 1190 Bruxelles

Organisation du Festival « Culture Maison 2014 »

Proposition : 4.500€

Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve

Soutien au Prix « Diagonale », organisation de rencontres entre jeunes auteurs et professionnels

Proposition : 3.000€

7. INFORMATIONS

Rencontres entre auteurs et Commission d'aide à la bande dessinée

Pour la première fois, des rencontres individuelles entre des auteurs et des représentants de la Commission d'aide à la bande dessinée ont été organisées. Ces rencontres ont eu lieu le 24 février durant la journée professionnelle de la Foire du Livre de Bruxelles. Elles ont permis à une vingtaine de participants de disposer chacun d'un temps de présentation et de dialogue au sujet de leurs travaux. *Le succès de l'opération a conduit à sa reconduction en 2015.*

Evolution de la bande dessinée et terminologie

La Commission a procédé à un échange de vue approfondi sur l'évolution de la bande dessinée. Ces dernières années, la production de livres s'est largement diversifiée ; de grands éditeurs possèdent désormais dans leur catalogue des romans graphiques, qui étaient auparavant l'apanage des petites maisons indépendantes. D'autre part, de grandes maisons éditent désormais des auteurs issus du secteur dit « indépendant ».

La terminologie mérite de s'adapter à cette évolution : les catégories « BD « alternative » « de création » ou « indépendante » ont moins de sens que dans le passé, elles ne seront progressivement plus utilisées au sein de la Commission pour la définition de ses priorités. Néanmoins, les repères fondamentaux sont maintenus: le soutien à des projets innovants, originaux, et audacieux, afin que ces oeuvres puissent exister et, que le cas échéant, les livres puissent être édités.

Bande dessinée et art « outsider »

Mme Anne Françoise ROUCHE et M. Thierry VAN HASSELT ont présenté devant la Commission un bilan des activités du Centre d'expression et de créativité « La Hesse » de Vielsalm dans le domaine de la bande dessinée.

Depuis 2005, le Centre organise des résidences qui mêlent des «artistes différenciés, porteurs de handicap mental, dits aussi « outsiders » et des auteurs associés au collectif FREMOK. Le Centre fait se confronter des auteurs différents dans de véritables démarches de création. Les artistes « outsiders » bénéficient d'un regard extérieur sur leur travail, sont confrontés à des processus de sélection non complaisants. Les artistes invités se découvrent et se libèrent au contact de ces résidents. L'intérêt de la collaboration tient aussi dans l'aboutissement des projets, qui sont édités avec un haut souci de qualité. Leur diffusion s'opère dans les réseaux artistiques axés sur l'art brut. Elle permet ainsi de promouvoir un « 3e langage plastique», inédit, dont la bande dessinée fait partie intégrante.

Le patrimoine de la bande dessinée

En 2014, la Commission a eu le plaisir de découvrir l'ouvrage « L'âge d'or de la bande dessinée », qui présente la collection de planches originales de bande dessinée du Musée des Beaux Arts de Liège (BAL), édité aux Impressions nouvelles. Cette publication est une des suites positives du bilan public de la Commission organisé dans ce musée en 2011.
